

**A l'attention de Monsieur le bourgmestre  
et du collège Communal de LEGLISE**

**Concerne : *Projet de construction et d'exploitation de 12 éoliennes sises de part et d'autre de l'échangeur 411/E25 (sur la commune de Neufchâteau et de Léglise).***

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Madame la présidente du CPAS,

Je souhaite par la présente vous signifier mon désaccord à l'encontre du projet éolien envisagé par ELECTRABEL SA, articulé sur les communes de Neufchâteau et de Léglise.

Pour les raisons ci-dessous :

- *Patrimoine paysager* : Défiguration de notre paysage ardennais par ces énormes machines de prêt de 150m de haut. L'implantation se trouve à moins de 5 km de la réserve naturelle de la Haute-Sûre. Ce projet déstructurerait donc le paysage, attrait touristique indéniable de la région (réseau TARPAN avec points de vue remarquables, ...)
- *Avifaune et biodiversité* : Trajets (Grues cendrées), halte migratoire (Cigogne Noir) et rapaces en chasse. Perturbation de vie et risque de disparition d'espèces d'oiseaux déjà en voie d'extinction en Wallonie.
- *Habitat proche* : Nuisance pour la santé du voisinage des éoliennes (infrasons, champs électromagnétiques, effet stroboscopique, bruit lancinant,...). Nuisance sonore, à plus de 5 km suivant les vents. Il est important de préciser que les personnes les plus sensibles aux infrasons sont les enfants et les personnes âgées.
- *Dévalorisation* des biens immobiliers qui peut s'estimer à +/- 30% dans un rayon de quelques kilomètres. Même si aucune étude ne le démontre : qui achètera (au prix actuel) une maison où un terrain à côté de ce parc. Aucune indemnisation financière n'est prévue pour les riverains proches du parc éolien.
- *Déploiement anarchique* : risque d'encerclement incontrôlé de ces parcs éoliens installés autour de nos villages. Absence de réflexion concertée intégrant les différentes demandes de permis en cours : (Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Habay,...)
- *Inefficacité écologique* : L'installation est tellement lourde que la pollution générée (béton, transport, dégradation des routes, complément par des centrales polluantes ...) est à peine compensée par l'énergie renouvelable produite. L'intermittence du vent nécessite d'avoir un autre type d'énergie fossile pour combler ce manque, via des centrales au gaz, charbon, pétrole, atomique,...). Ne serait-il pas plus judicieux de moderniser en profondeur ce type d'énergie !
- *Bilan financier catastrophique* : le coût des parcs éoliens est non rentable sans l'aide de l'Etat (donc nous !) qui soutient les promoteurs uniquement motivés par des certificats verts que nous payons tous à travers une augmentation significative du prix de l'électricité.
- Il serait préférable de promouvoir un usage rationnel de l'énergie en favorisant les investissements dans l'isolation, dans l'éclairage économique, les appareils et équipements peu gourmands en énergie !

Je vous remercie donc d'avance de marquer un avis clairement défavorable à ce projet, et vous présente, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Madame la présidente du CPAS mes salutations les plus cordiales,

Date : ..... Signature : .....

.....

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....  
.....